

LIBRES PAROLES

Nous avons reçu une lettre adressée par une habitante du quartier à Monsieur le Procureur Général, B. Bertossa, à propos de l'arcade d'antiquités chinoises de M. Nguyen.

«Monsieur le Procureur Général,

Habitant la Vieille Ville depuis plus de quarante ans, force est de constater que peu à peu, elle perd son âme. Les magasins de première nécessité, épiceries, boucheries, drogueries, etc. disparaissent. et les boutiques de luxe, de gadgets, les galeries d'art tape-à-l'œil, poussent comme des champignons.

Ils serait très regrettable que le magasin d'Art d'Extrême Orient de M. Nguyen Tan Phuoc, au 16 de la rue de l'Hôtel-de-Ville, disparaisse à son tour. Cette galerie d'une grande

richesse artistique est une ouverture sur les civilisations lointaines.

«Il y a en art une catégorie de joies supérieures, si profondes et si hautes que l'on est à jamais l'obligé de celle ou de celui qui vous les ont données.» (Sacha Guitry)

Grâce à M. Nguyen, en passant devant ses vitrines, il nous est donné d'avoir une autre vision des beautés du monde.

J'espère que vous lirez ces lignes avec compréhension. Puissiez-vous éviter un jugement qui porterait préjudice à M. Nguyen. Une grande partie de la population de Genève vous en serait, comme moi, très reconnaissante.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général, mes salutations distinguées.

Carine Hoffmann»

Petit commerce, grosse reprise.

Une arcade commerciale du 9, rue Verdaine est à remettre: reprise 600 000 francs. Il y a 2 ans, le papetier Nyffeler l'avait cédée pour 450 000 francs! Cela nous donne du 33% de plus value, dans un climat immobilier morose. Un exemple qui peut aussi expliquer la morosité ambiante....



Sécurité au volant - Un repas sans alcool

Un coin tranquille au centre de la ville

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue Toutes-Ames

Salle de sociétés

Tél. (022) 2310 60 70

RENCONTRE AVEC NOTRE ÎLOTIER

Savez-vous que nous avons un îlotier dans la Vieille Ville? Ou plus exactement quatre qui se partagent le territoire couvert par notre Association. Mais qu'est-ce donc qu'un îlotier?

Eh bien, c'est tout simplement l'agent municipal «new look». La Ville a été divisée en 27 secteurs, et chacun a son îlotier. C'est ainsi que nous avons été contactés par le caporal José Martinez, responsable de la Haute Ville. Son rôle est, en quelque sorte, de servir d'intermédiaire entre la population et les autorités municipales, sur des sujets très variés. Tout nouveau dans ses fonctions - qu'il assume en

plus des fonctions traditionnelles des gardes municipaux - le caporal Martinez tient à faire connaissance personnellement avec son quartier, et n'entend pas se limiter aux commerçants. Nous lui avons présenté l'AHCVV, ses idées, ses projets.

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à ses collègues, MM. Laurent Burnier (Rues Basses et Centre Ville), Raynald Bertholet (quartier des Tranchées) et Stéphane Morard (Rond-point de Rive, rue d'Italie). Vous pouvez les contacter en téléphonant au poste municipal de Jargonant, tél: 786 38 65.



Coupon à retourner à l'AHCVV, CP 43, 1211 Genève 3

Je suis intéressé à louer une place habitant au parking de Saint-Antoine, au prix (approximatif et calculé sur l'indice de 1991) de 280.- par mois:

- Je louerai cette place dès l'ouverture du parking
- J'attendrai pour me prononcer définitivement
- Je renonce d'ores et déjà à louer une place dans ce parking.

Nom:

Adresse:

Ce questionnaire n'est naturellement pas une préinscription pour le parking! Il nous servira seulement à mettre à jour l'évaluation des besoins réels des habitants du quartier.

Merci d'y répondre



PARKING SAINT-ANTOINE: A QUELLES CONDITIONS?



NUMERO 51 - MARS 1992 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: R. FIVAZ, P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7000 exemplaires - Tél: 311 17 32

Edit ORIGINAL

L'autorisation de construire le parking souterrain de la Promenade Saint-Antoine accordée par le DTP en novembre 1991 reprend grosso modo les termes de l'autorisation précédente: 487 places de parc, dont 100 pour les habitants. Cette autorisation est assortie d'une étude d'impact selon laquelle une augmentation notable des émissions de gaz polluants est à prévoir, augmentation qui pourrait être compensée par un certain nombre de mesures de compensation (limitation du trafic dans la Haute-Ville, suppression de places de parc en surface, etc.).

Après examen du dossier, nous avons décidé de ne pas faire recours contre cette autorisation. Nous demandons par contre instamment aux autorités de respecter l'obligation qui leur est faite de prendre ces mesures compensatoires. nous avons écrit dans ce sens à M. Ziegler, Conseiller d'Etat, pour réclamer les mesures suivantes:

- Suppression de toutes les places de parc en surface devant et autour de la Cathédrale;
- Rétrécissement de la chaussée de la Promenade Saint-Antoine avec mesures de modération du trafic, en plus de la suppression, déjà prévue, de toutes les places en surface sur la Promenade Saint-Antoine;
- Fermeture de la rue Maurice à la circulation;
- Instauration de la troisième boucle de circulation (voir nos précédents journaux)
- Modération de la circulation par des mesures dissuasives sur les rues Charles-Galland et Saint-Victor.

Nous avons reçu déjà certaines réponses positives, mais nous attendons encore une réponse officielle du DJP. Cependant, la voie de la négociation nous semble ouverte, ce d'autant plus que la Ville de Genève devra se prononcer sur l'attribution d'un droit de superficie ainsi que sur tous les projets d'aménagement du secteur.

Reste la question des besoins des habitants en matière de places de parc souterraines dans ce parking. Un vieux sondage évaluait ce besoin à une centaine de places. Les prix ont toutefois évolué et devraient s'élever au minimum à environ 250.- par mois. C'est la raison pour laquelle nous vous prions de répondre nombreux au questionnaire ci-dessous. Nous évaluerons, au vue de vos réponses et de celles adressées à l'Association de la Vieille Ville si le chiffre de 100 places réservées reste toujours valable ou non.

CP 43, 1211 GE 3
Adresse: AHCVV
Pour changement

JAB 1200 GE 3

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 43, 1211 Genève 3



Petite annonce

Personne de confiance cherche ménage ou repassage quelques heures par semaine.
Tél: 20 00 86

LA POLITIQUE AU VILLAGE

Nous vous informons que notre quartier a l'honneur d'accueillir chaque dimanche dès 17 heures au Café des Belles-Filles la seule conseillère nationale genevoise: Christiane Brunner. Si vous avez des questions, des propositions ou des observations, vous serez les bienvenus.

150 ANS D'AUTONOMIE COMMUNALE

Le 3 juin 1992, Genève fêtera très officiellement les 150 ans de son autonomie communale par des débats, des cérémonies, la publication d'un livre et une manifestation publique. Cette dernière aura lieu dans le périmètre Treille-Café Papon-Café de l'Hôtel-de-Ville, et l'AHCVV y sera associée. Nous attendons tout le monde pour fêter joyeusement cet événement... républicain.

Yuppisation

Notre journal est très lu, cela on le savait! Mais est-il bien lu? Ainsi, le Président du conseil municipal de la Ville, le très dévoué Pierre Marti, a cru déceler dans notre dernier numéro quelque relents d'antisémitisme dans le papier consacré au 28, St-Léger, sous le terme de «yuppisation».

Que M. Marti se rassure, les yuppies ou golden boys sont ces petits artistes de la finances et de la Bourse, dont les salaires correspondent aux loyers prévus pour cet immeuble, après rénovation (Fr. 50.000.-/an le 5 pièces sans les charges).

La République respire, les masses populaires de la Haute-ville (hum, hum) ne sont pas tombées dans les bras d'un le Pen de service.



MACompo
Photocomposition PAO

Toutes publicités - Mailing - Tableaux
Travaux de ville
Mise en page édition - Logos
Saisie de texte

Programmes: XPress, Illustrator, etc...

Tél. (022) 738 51 77

Voyages ATE

16, rue des Chaudronniers 1204 Genève
Tél. 29 29 44 Fax 29 30 56



N'attendez pas la dernière minute pour acheter votre vignette vélo ou votre plaque cyclomoteur.

A l'agence ATE, 16, rue des Chaudronniers, la vignette vélo coûte Fr. 3.50 et la plaque cyclomoteur Fr. 38.- sur présentation de votre permis de conduire et de votre permis de circulation.

Humours

Nous avons reçu deux lettres de lecteurs concernant l'accueil dans un magasin de la Haute Ville. Nous en publions une dans l'espoir qu'elle sensibilise le propriétaire de ce commerce aux préoccupations des clients habitant le quartier. La seconde paraîtra dans notre prochain numéro.

Accueil, quel accueil?

C'était une humide matinée de novembre. J'allais, le nez dans mon mouchoir, toussotante et crachotante, chercher un élixir tue-rhume à la pharmacie Homberger. Quelle idée était-ce-là! La porte poussée, je faillis tomber sur la bonne portugaise qui, à quatre pattes par terre, poutzait l'étalage de droite. J'allais surmonter l'obstacle lorsque la nettoyeuse, devant se transformer en vendeuse et courir au comptoir accueillir la cliente que j'étais, se redressa et manqua me précipiter les quatre fers en l'air dans les tiroirs qui, laissés ouverts afin de servir d'étalage, mangeaient la partie gauche du couloir...

Cette première épreuve surmontée, nous nous dirigeâmes vers le comptoir, où je demandai l'élixir supposé me soulager. Le temps que la femme de ménage achève sa métamorphose en pharmacienne et trouve ce dont il s'agissait j'observais les lieux. L'intrusion d'un étalage à produits de beauté réduit désormais l'espace dévolu au client (je n'ose mettre le mot au pluriel, vu l'espace ménagé) à la portion congrue, et toute jeune mère accompagnée d'enfants sera priée d'aller se faire voir ailleurs. Je fus tirée de mes pensées par la voix de la jeune Portugaise qui appelait «Madame». Madame étant bien entendu la seule habilitée sinon à répondre à la clientèle du moins à encaisser le montant des élixirs. Gentiment, sur le ton de la badinerie (connaissant la réputation d'amabilité de cette Circé, je me méfiais), je lui fis part de mes observations. Par Toutatis! Que n'avais-je dit là! S'adressant en aparté (comprenez à la cantonade, c'est à dire à moi) à son humble suivante, la patronne lui tint à peu près ce langage: «Ah voilà qui est aimable! Voilà des gens qui ne viennent pratiquement jamais et qui se permettent de m'agresser? On croit rêver!» Je sentais la moutarde me monter au nez que je gardais fermement protégé par mon mouchoir et j'en appelais à tout ce que ma mère m'a donné d'éducation pour ne pas lui répondre: «Mais non, Madame, si j'avais voulu vous agresser, je vous aurais demandé des nouvelles de vos procès aux prud'hommes». En sortant, je jurai, mais un peu tard, qu'on ne me prendrait plus à mettre les pieds dans ce capharnaüm. ■

DROIT DE RÉPONSE A MONSIEUR GROBET

Suite à notre article du dernier numéro à propos du 28, rue Saint-Léger, nous avons reçu une longue réaction de Christian Grobet qui semble avoir peu apprécié ce qu'il a ressenti comme une attaque contre son département. Il tient à rappeler tout d'abord l'engagement dont il fait preuve pour appliquer correctement les lois sur les démolitions.

«Pour en revenir au cas particulier de l'immeuble 28 rue Saint-Léger, mon département a été saisi, en date du 20 septembre 1989, d'un projet de transformation de cet immeuble, que j'ai refusé en raison, d'une part, d'un changement d'affectation d'un appartement en bureaux, et, d'autre part, en raison des loyers envisagés après travaux, qui auraient été manifestement excessifs (13 000 F/pièce/an).

Suite à cette décision de refus, les propriétaires ont recouru auprès de la commission de recours LCI (qui n'a

toujours pas statué sur ce recours) et ont fait valoir le coût de transformation du bâtiment, s'agissant d'un immeuble protégé. [...M. Grobet rappelle ensuite avoir été débouté devant cette même commission à propos du 7 Cour Saint-Pierre, pour des motifs semblables, et que le Grand Conseil a depuis lors modifié la LDTR ce qui oblige le DTP à tenir compte, dans la fixation des loyers, des coûts plus élevés qu'entraîne la restauration d'immeubles classés....]

C'est dire que la marge de manœuvre de mon département est limitée pour ce type d'immeuble, toutes ses décisions étant au surplus sujettes à recours. Cela ne veut pas dire que mon département va accepter le nouveau projet dont il est saisi et qui, actuellement, est en cours d'instruction. J'ai, du reste, déjà fait savoir aux requérants que je ne pouvais pas accepter les solutions envisagées et un complément d'information leur a été demandé.

Je déplore donc que vous fassiez par avance un procès d'intention à mon département quant à la suite qu'il donnerait à cette requête.»

Monsieur Grobet termine sa lettre en précisant qu'il s'est battu pour éviter une extension de la part dévolue aux bureaux dans cet immeuble au-delà des 57% que permet la loi, vu le passé de ce bâtiment.

Nous donnons volontiers acte à M. Grobet de ces précisions. Nous connaissons d'ailleurs son engagement pour la défense des locataires en général. Nous persistons cependant dans notre sentiment que la Vieille Ville est un quartier sinistré sur le plan des loyers. Ce n'est donc pas le DTP qui en est responsable, mais la loi qui impose sa volonté au chef de ce département. La cible n'était pas la bonne, l'interrogation sur l'avenir de la Vieille Ville, elle, demeure. ■



Alimentation Mont-de-Sion

D. CHEIKH
3, rue du Mont-de-Sion
1206 Genève
Tél. 346 05 10
Service à domicile - Ouvert le samedi

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées-Net
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin

GALLERY JEANS

7, rue de la Madeleine
1204 GENÈVE **Tél. 022/311 52 85**

pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

Fouchault l'Opticien

lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

HALTE GARDERIE

rez-de-chaussée supérieur
Tél. 312 34 34

accueille les enfants entre 18 mois et 5 ans
pour un placement de cas en cas
sans inscription, ni liste d'attente

lundi - vendredi : 8 h 30 - 17 h 30
samedi : 8 h 30 - 17 h 00
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

JARDIN D'ENFANTS

2^e étage

Tél. 21 85 00

dès le 26 avril 1992 311 85 00

accueille les enfants entre 2 1/2 et 4 ans
pour un placement régulier

le matin : 8 h 00 - 12 h 00 - jardin d'enfants
l'après-midi : 13 h 30 - 17 h 00 - garderie
fermé : jeudi après-midi

JEUDI 19 MARS 1992

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

bienvenue à tous! - 14h00 - 17h30

animations - musique - théâtre de marionnettes - contes - vidéos - goûter des madeleines

SAMEDI 21 MARS 1992

**FÊTE DU PRINTEMPS
ET DE LA PREMIÈRE FEUILLE**

(en collaboration avec
la Maison de quartier Chausse-Coq)
10h30: lâcher de ballons à la Madeleine
cortège - la fête se continue sur la Treille

LUNDI 23 MARS 1992

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
20h00**

Création officielle de l'Association
«LA MADELEINE - MAISON DES ENFANTS»
Venez nombreux!

LE FUTUR

CRÈCHE

ESPACE D'ANIMATION

CRÈCHE FAMILIALE

la Madeleine
MAISON DES ENFANTS

VOTRE N° DE TELEPHONE CHANGE LE 26 avril 1992 :

VOTRE SPECIALISTE
DÉLAIS RAPIDES
TIMBRES
EN TOUS GENRES



GRAVOPLAQUES
GRAVOTIMBRES

AINSI QUE TOUTES LES
PLAQUES GRAVÉES

GRAVOPLAQUES GRAVOTIMBRES

3, Pass. de l'Intendant 1227 CAROUGE
Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73

Spécialiste des perles
Réparation et enfilage



16, rue Verdaine 1204 Genève
Tél. 311 45 81

SOINS POUR TOUT LE MONDE!



PHARMACIE
DU PROGRES
1201 GENÈVE 12, PLACE GRENUS
PF HOTTELIER - Tél.: 732 53 20

À votre bon coeur...

Le promoteur immobilier Gérald Ventouras, dont l'empire immobilier (à l'échelle genevoise) s'effondre, serait parti sous des cieux plus cléments. Propriétaire de plusieurs bâtiments dans le quartier, il a trouvé de gentils mécènes en la personne de la Ville de Genève. Ainsi, la halte-garderie des Trois Pommes, à la Pêlisserie, quittera en mars un immeuble propriété de Ventouras, non sans que la régie Disch réclame à la Ville le paiement du loyer commercial jusqu'à fin décembre 92! soit près de 6000 francs par mois fois 10 mois

Mécénat, ou tout simplement énorme bourde, peu importe, la facture demeure salée pour la Ville de Genève.



Naissances

Yasmine
le 2 décembre 1991
9, place du Bourg-de-Four

Alice
le 15 décembre 1991
7, rue du Vieux-Collège

Alexis, Matthieu
le 1^{er} janvier 1992
12, rue de la Tour-Maitresse

Sofia
le 8 janvier 1992
16, rue de Rive

Tiffany, Vittoria, Nadine
le 29 janvier 1992
6, place du Bourg-de-Four

Laureline, Camille
le 4 février 1992
8, rue du Vieux-Collège

Gaëtan, Corentin, Thibault
le 20 février 1992
13, rue de Rive

Valentin
le 19 février 1992
8, rue Verdaine

ANNE ANZI
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

HAUTE COIFFURE
DAMES-MESSIEURS

Isabelle Dittli

2, route de Florissant
Angle Bd des Tranchées
1206 Genève

Tél. 022 / 346 30 16

NUANCES

ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE
Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Ruth Fivaz
Alain Gallet
Jean-Michel Haas
Pierre-Yves Jornod
Roman Juon
Claire Monnier
Alexandre Wisard



PERMANENCE A LA MQCC

La Maison de Quartier Chausse-Coq est ouverte le mardi de 16 h. à 18 h., le mercredi de 16 h. à 22 h. et le jeudi de 14 h. à 18 h. Vous avez la possibilité de venir vous renseigner, proposer ou vous inscrire à une de nos activités. (tél. 319 21 93).

SAPIN DE NOËL

Nous tenons à remercier les commerces et associations suivantes, qui par leurs dons ont permis à la MQCC d'organiser à nouveau la fête de Noël au Bourg-de-Four pour les enfants des écoles, et la mise en place des sapins. Nous remercions également les maîtres et les élèves de nos écoles et les jardinières d'enfants ainsi que les bambins de nos garderies pour la décoration des sapins.

Café de la Clémence
Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville
Epicierie Pizzo
Librairie la Joie de Lire
Café Mortimer
Confiserie Hautlé
Nuances
Café le Carnivor
Reflections Galery
Café du Bourg-de-Four
Confiserie Arn
Gilda

LA MAISON DE QUARTIER RECHERCHE

- Des jeux et des bandes dessinées pour le local jeunes
- Des instruments de musique (cuivres ou percussion) en vue de monter une fanfare

Merci de penser à nous lors de vos rangements et débarras.

Les travaux d'aménagement de la MQ vont bientôt démarrer! La précarité de nos locaux et de nos moyens nous a contraints à limiter nos activités; certains projets n'ont pu être réalisés et certaines demandes restent en suspens. Nous avons été contraints de faire des choix et d'établir des priorités. La MQCC s'est fixé pour but d'être un lieu de convivialité d'échange et de découverte pour les habitants du quartier. Elle veut aussi offrir une structure d'accueil adaptée aux différentes catégories d'usagers (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), tout en gardant le souci que ceux-ci soient partie prenante du projet et en favorisant le décloisonnement et les rencontres inter-générationnelles. Notre situation temporaire nous a tout de même permis de mettre sur pied un certain nombre d'activités, ainsi que d'élaborer des formules qui pourront être mises en place dès la fin des travaux.

ACTIVITÉS ET ACCUEIL JEUNES

Depuis septembre, la primauté a été donnée à l'accueil et aux activités pour les 12-15 ans. Nous nous efforçons d'offrir aux jeunes un espace propice à l'expression, la responsabilisation, l'apprentissage de l'autonomie et l'échange avec les autres. Ceci implique de notre part une faculté de travailler de manière relativement souple, pour pouvoir s'adapter rapidement aux demandes des jeunes. La MQ devrait être pour eux un lieu privilégié permettant au travers des activités de loisirs, d'aborder des problèmes qui les préoccupent, avec des adultes, de manière plus confiante. Un effort particulier a été consacré à l'aménagement des locaux; aménage-



DES NOUVELLES DE LA MQCC

ment certes provisoire, mais qui répond au souci de rendre cet espace accueillant.

La salle est maintenant équipée d'un billard, d'un baby-foot et d'une table de ping-pong; de plus, un bar permet aux assoiffés de se désaltérer et aux affamés de préparer le repas collectif du mercredi soir. Nous sommes également en train d'installer un «light show» afin de pouvoir organiser quelques boums ou prêter une salle équipée pour les anniversaires.

Pour le moment, l'horaire d'accueil pour les jeunes est le suivant:

- le mercredi de 16 h. à 22 h.
 - le jeudi de 14 h. à 18 h.
 - un samedi sur deux de 15 h. à 19 h.
- Cet horaire risque d'être modifié en fonction des travaux; d'autre part, dès septembre, une extension de l'accueil jeune est prévue. Enfin, des sorties sont organisées le jeudi (surf, skate, etc.)

Pour cet été, comme l'an passé, un centre aéré adolescent est prévu à Port-Choiseul pendant les deux mois. Fruit d'une collaboration entre plusieurs centres de loisirs et maisons de quartier, ce CA offrira aux jeunes la possibilité de s'initier à la plongée sous-marine de pratiquer la planche à voile ou la voile, ainsi que d'autres sports ou jeux collectifs.

Cette activité est gratuite et sans inscription préalable. Un bus assurera le ramassage à partir de la place Neuve.

ACTIVITÉS ET COURS ENFANTS

La MQ a organisé, durant cet hiver, un certain nombre de sorties pour les enfants le jeudi: luge et ski à Sommand (F) en collaboration avec la Maison de Quartier des Eaux-Vives, patinoire et montagne.

A part ces quelques sorties et les cours, nous attendons la rentrée de septembre afin de pouvoir offrir des activités répondant aux attentes des parents. En effet, il nous semble indispensable de pouvoir assurer une certaine continuité qui ne sera possible qu'après l'exécution des travaux dans notre Maison.

D'autre part, les nouveaux horaires scolaires vont entraîner des modifications importantes dans la vie des familles, c'est pourquoi nous avons pris part aux réflexions sur ce sujet avec les parties concernées, dans l'optique de mettre sur pied un projet qui satisfasse les parents et propose aux enfants un accueil de qualité. Dans ce but, nous ferons parvenir à tous les parents ayant des enfants à l'école primaire un questionnaire qui nous permettra de cerner les besoins.

Les cours destinés aux enfants sont les suivants:

- Atelier construction d'instruments de musique le lundi de 16 h. 30 à 18 h.
- Danse et expression corporelle le mardi à 16 h. 30 (plusieurs cours)
- Cirque le jeudi de 14 h. à 15 h. 30 ou le vendredi de 16 h. 30 à 18 h.

COURS ADULTES

Pour les adultes, les cours actuellement proposés sont les suivants: danse folklorique grecque, stretching.

Nous avons également reçu de nombreuses propositions ou suggestions pour de nouveaux cours. Là aussi, nous attendons notre installation définitive pour recontacter les personnes intéressées.

Nous sommes également ouverts à tout autre type de propositions. La MQ est à votre disposition pour une aide ou un appui pour l'organisation de réunions, rencontres d'habitants ou toute autre suggestion.

Comme l'an passé, les dimanches matins musicaux reprendront sur le Bourg-de-Four.

PRÊT DE SALLES

Nous vous rappelons que les salles de la MQ peuvent être à la disposition des habitants du quartier pour l'anniversaire de leurs enfants ou pour se réunir dans la limite des horaires qui nous sont imposés. Il suffit pour cela de prendre contact avec nous.



CARITA
PARIS

INSTITUT DE BEAUTÉ

* * *

Tous soins esthétiques
Visage - Corps

* * *

Masculin - Féminin

4, rue Saint-Victor - 1206 Genève - Téléphone (022) 346 35 89



Banana Circle
Agence de voyages

- Spécialiste en billets d'avions «discounts» depuis 1986.
- Réservations confirmées sur simple demande, sans engagement de votre part et sans frais d'annulation (vols de lignes)
- Demandez nos tarifs super-intéressants!

Angle Vermont-Montbrillant - 1202 Genève - Tél. 734 15 80

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE le 21 mars 1992

10h15 Départ de l'école Saint-Antoine, puis Ferdinand-Hodler

10h30 Lâcher de ballons à la place de la Madeleine, puis cortège vers la Treille

11h00 Arrivée sur la Treille

De **11h à 15h** ou plus: Vente de saucisses, pâtisserie, brocante;

Fête en musique, animations diverses.

13h Spectacle